



SOCIÉTÉ DE TIR LAUDUNOISE

@ : laдутir@gmail.com

Web : laдутir.fr

Tél. : Bruno (Président) 06 11 61 53 33

Tél. : Delphine (Trésorière) 06 22 08 06 56

N° Club : 11 30 123

DEMANDE D'ADHÉSION SECOND CLUB

M. / Mme / Mlle (*barrer la mention inutile*) **Nom** :

Nom de jeune fille : **Prénom** :

Date de naissance : **Lieu de naissance et code postal** :

Nationalité : **Pays** (si hors France) :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Tel. Fixe :/...../...../...../..... **Tel. Mobile** :/...../...../...../.....

Courriel :

Profession :

Possède une arme (toutes catégories confondues) ? Oui Non - **De service** ? Oui Non

N° Licence FFTir : **Club principal** :

Ma demande d'adhésion sera soumise au Bureau du club. En cas de refus, celui-ci ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

Je déclare avoir pris connaissance et validé chaque point au verso du présent document.

Fait le : A :

Signature de l'adhérent précédée de la mention « Lu et approuvé » :

ZONE RÉSERVÉE AU CLUB

N° Licence FFTir : **Date d'entrée STL** :/...../.....



CONDITIONS A REMPLIR PAR LE LICENCIÉ

1/ Pièces à fournir

- Demande d'adhésion complétée et signée
- 1 photo d'identité
- Attestation de licence du 1er club (saison sportive en cours)
- Règlement de la cotisation annuelle (100€) par virement, espèces ou chèque à l'ordre de la Société de Tir Laudunoise.

Tous les documents peuvent être retournés soit par courriel à lauduntir@gmail.com (les documents doivent être scannés et non photographiés, la photo doit être de bonne qualité et au format jpeg) soit déposés au club.

2/ Règlement intérieur

Le licencié s'engage à respecter le règlement intérieur qui a été transmis par courriel lors de la validation de l'inscription. Celui-ci est également affiché au club.

Le membre adhérent au titre d'un second club doit participer au moins à 3 séances de tir encadrées avant d'accéder au stand en autonomie.

Lors des séances de tir encadrées, le matériel est fourni gratuitement (armes et cibles). Seules les munitions sont à votre charge : elles sont exclusivement vendues par le club et obligatoirement utilisées sur place.